



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 17 avril 2019

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 17 avril 2019 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Simon Madore	préfet	Coaticook (V)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Gaétan Labelle	conseiller	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Françoise Bouchard	mairesse	Dixville (M)
Marie-Ève Breton	mairesse	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Robert Fontaine	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 20 mars 2019
- 4.2 Suivi des procès-verbaux et des rencontres
 - 4.2.1 T@CTIC – Assistance financière en attente de l’approbation du cautionnement

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d’autorisation des dépenses
- 5.3 Suivis et transferts budgétaires
 - 5.3.1 État des surplus au 31 décembre 2018
 - 5.3.2 Appropriation de surplus
- 5.4 Exercice se terminant le 31 décembre 2018 - Audit
 - 5.4.1 Rapport du vérificateur externe
 - 5.4.2 Résultats financiers
- 5.5 Fonds Tillotson pour la région de Coaticook
- 5.6 40^e Souper au steak – Chevaliers de Colomb de Coaticook/Conseil 2106
- 5.7 New Hampshire Charitable Foundation – Forêt Hereford



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Rapport annuel de gestion des matières résiduelles - 2018
 - 6.2 Modification du portail GMR pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019

- 7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**
 - 7.1 Fonds Catalyse Estrie

- 8.0 AVIS DE MOTION**

- 9.0 RÈGLEMENT**

- 10.0 AUTRES AFFAIRES**
 - 10.1 Transport adapté et transport collectif – Acti-Bus de la région de Coaticook
 - 10.1.1 Rapport d’exploitation 2018
 - 10.1.2 Rapport d’activités 2018 (Transport adapté)
 - 10.1.3 États financiers 2018
 - 10.1.4 Subvention du MTQ – Transport collectif – Versement
 - 10.1.5 Subvention du MTQ – Transport adapté – Versement
 - 10.1.6 Assemblée générale annuelle
 - 10.2 Avenant 2 – Convention d’aide financière – Programme d’aide aux initiatives de partenariat – Ministère de la Culture et des Communications

- 11.0 COMITÉS RÉGIONAUX**
 - 11.1 Comité administratif (CA)
 - 11.1.1 Procès-verbal de la session ordinaire du 10 avril 2019
 - 11.1.2 Politique de communication – Normes et procédures de représentation
 - 11.1.3 Municipalité de Stanstead-Est – Résolution 2019-08-029 – Perte d’expertises au MAPAQ
 - 11.1.4 Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean – Gestion des appareils ménagers contenant des réfrigérants
 - 11.2 Comité de sécurité publique (CSP – Prévention incendie)
 - 11.2.1 Compte-rendu de la rencontre du 27 mars 2019
 - 11.3 Comité régional de L’Occupation du territoire
 - 11.3.1 Compte-rendu de la rencontre du 3 avril 2019
 - 11.4 Comité régional Développement des communautés
 - 11.4.1 Compte-rendu de la rencontre du 10 avril 2019
 - 11.4.2 GMF des Frontières – Municipalité de Dixville
 - 11.4.3 Table de gouvernance du réseau local de santé (RLS) de Coaticook – Représentante du milieu municipal

- 12.0 CORRESPONDANCE**
 - 12.1 Extrait du « Registre de Correspondance »
 - 12.2 Ministère des Transports du Québec, Direction générale de l’Estrie – Présentation de la programmation des chantiers routiers 2019-2021 pour le territoire de la MRC de Coaticook
 - 12.3 Le CAB Express



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

12.4 Municipalité de Compton – Résolution 084-2019-03-12 –
Taux de taxe agricole distinct

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Autres informations et/ou rapports
 - 13.3.1 Équipe de la MRC

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h30 par le préfet, Monsieur Simon Madore, qui préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Le directeur général et secrétaire-trésorier Dominick Faucher, le directeur des finances Kévin Roy ainsi que l'agente de communication et de marketing Amélia Carr sont présents. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, l'est également et fait fonction de secrétaire d'assemblée. Il présente et souhaite la bienvenue au conseiller Monsieur Gaétan Labelle qui en vertu de la résolution 19-04-34933 de la Ville de Coaticook le remplacera pour les votes de Coaticook conformément aux dispositions de l'article 210.27 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. O-9) jusqu'au 31 juillet 2019.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

CM2019-04-64

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2019-04-65

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 20 MARS 2019

ATTENDU l'article 201 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'approbation de tout procès-verbal ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 20 mars 2019 du conseil de la MRC de Coaticook et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 20 mars 2019 comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

CM2019-04-66

4.2.1 T@CTIC – ASSISTANCE FINANCIÈRE EN ATTENTE DE L'APPROBATION DU CAUTIONNEMENT

ATTENDU que le 13 février dernier, la MRC de Coaticook fut autorisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Annexe C) à se porter caution de T@CTIC conformément à sa résolution CM2018-10-201 pour un prêt de Desjardins;

ATTENDU que T@CTIC souhaite procéder à la signature d'une proposition de location-acquisition pour des locaux situés dans le bâtiment 25-85, rue Wellington à Coaticook jointe ;

ATTENDU que le locateur Place J.R. Lefebvre Inc. souhaite que la MRC cautionne solidairement avec T@CTIC, l'ensemble des obligations du locataire (T@CTIC) contenues à la convention ;

ATTENDU que la MRC a donc aux termes de la résolution CM2019-03-42 demandé l'autorisation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à cet effet en vertu de l'article 9 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;

ATTENDU que la convention contient également une clause à l'effet qu'«Advenant le cas où la MRC n'est pas en mesure d'obtenir toutes les autorisations requises pour consentir le cautionnement requis dans les délais prévus pour la signature de la convention, le locateur accepte exceptionnellement la mise en place d'une assistance financière à être



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

consentie par la MRC en faveur du locataire (T@CTIC) selon les termes et modalités prévues, et ce, jusqu'à ce que la MRC soit en mesure de consentir au cautionnement exigé auquel cas le cautionnement remplacera l'assistance financière mise en place, laquelle pourra alors être résiliée.» ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 14.1 du *Code municipal du Québec*, toute résolution autorisant la conclusion d'un contrat, par lequel la MRC engage son crédit et duquel découle, même implicitement, une obligation pour son cocontractant de construire, d'agrandir ou de modifier substantiellement un bâtiment ou une infrastructure utilisée à des fins municipales doit, sous peine de nullité, également être soumis à l'approbation ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte la convention d'assistance proposée dûment complétée et en fait sienne comme si au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter la proposition de convention d'assistance financière à être consentie en faveur de T@CTIC dans l'attente de l'autorisation à se rendre caution, telle que présentée ;
- ▶ d'autoriser le préfet et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la MRC, tout document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution, suite à l'autorisation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

Le directeur des finances dépose la liste des comptes d'un montant total de 435 384,80 \$ payés au 17 avril 2019, conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2019-04-67

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 146 328,26 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 146 328,26 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

Le directeur des finances dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2019, pour le mois de mars, comme ici au long reproduit.

5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

CM2019-04-68

5.3.1 ÉTAT DES SURPLUS AU 31 DÉCEMBRE 2018

ATTENDU que suite au dépôt du rapport financier pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2018, le directeur des finances dépose l'état des surplus au 31 décembre 2018 avec une explication quant aux écarts ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport des surplus quant aux différentes catégories de fonction et activités de fonctionnement au 31 décembre 2018 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Gaétan Labelle

IL EST RÉSOLU d'accepter l'état des surplus de la MRC de Coaticook au 31 décembre 2018 dans les différentes catégories de fonctions tel que présenté par le directeur des finances.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2019-04-69

5.3.2 APPROPRIATION DE SURPLUS

ATTENDU qu'une ressource temporaire viendra appuyer l'équipe au niveau de l'urbanisme pendant la saison estivale ;

ATTENDU la confirmation de l'admissibilité de la MRC à une aide financière à cet effet du Programme Emplois d'été Canada ;

ATTENDU l'estimation des crédits budgétaires requis à cet effet ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approprier jusqu'à un montant maximum de 4 000 \$ à cet effet du surplus libre dans la Partie II, département «Plans» afin de pourvoir aux dépenses liées à cette ressource temporaire ;
- ▶ de requérir de la trésorerie les écritures comptables nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	8,60		
Françoise Bouchard	2	10,75		
Marie-Ève Breton	1	4,16		
Réjean Masson	1	6,67		
Gérard Duteau	2	11,01		
Robert Fontaine	1	7,14		
Henri Pariseau	1	1,51		
Bernard Marion	2	7,83		
Gilbert Ferland	2	9,42		
Nathalie Dupuis	5	32,91		
TOTAL	19/19	100 %	0	0

ADOPTION

Mesdames Francine Bergeron et Claudia Veilleux de Raymond Chabot Grant Thornton sncrl (RCGT) se joignent à la rencontre du conseil de la MRC. Il est 19h45.

5.4 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 - AUDIT



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2019-04-70

5.4.1 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

ATTENDU que conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et la réglementation en vigueur, un avis public annonçant le dépôt du rapport financier fut publié ;

ATTENDU que conformément à la loi, le directeur des finances dépose le rapport du vérificateur externe suite à l'audit effectué pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sncrl (RCGT) ;

ATTENDU que le conseil prend en compte ledit rapport et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU la présentation effectuée par Madame Francine Bergeron CPA et associée chez RCGT ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Robert Fontaine

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport du vérificateur externe suite à l'audit des états financiers de la MRC de Coaticook effectué pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018, tel que préparé et présenté par Raymond Chabot Grant Thornton sncrl ;

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2019-04-71

5.4.2 RÉSULTATS FINANCIERS

ATTENDU que conformément à la loi, le directeur des finances présente les résultats financiers au 31 décembre 2018 de la MRC de Coaticook, suite à l'audit des états financiers réalisé par Raymond Chabot Grant Thornton sencl ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'accepter les résultats financiers de la MRC de Coaticook pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

Mesdames Francine Bergeron et Claudia Veilleux quittent la rencontre du conseil de la MRC. Il est 20h06.

CM2019-04-72

5.5 FONDS TILLOTSON POUR LA RÉGION DE COATICOOK

ATTENDU qu'un nouveau fonds fut créé en 2012, soit le «Tillotson Coaticook Region Fund» ou le «Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» grâce à la New Hampshire Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC sert d'intermédiaire et de gestionnaire du fonds ;

ATTENDU que le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» a la responsabilité d'approuver ou de rejeter les demandes d'aide financière adressées au fonds, sur la base de leur mérite quant aux objectifs généraux du fonds ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste des projets retenus pour le premier appel de projets de 2019, pour un montant total de 100 756.57 \$ d'aide financière, dont 86 281.57 \$ ou 85.6 % pour le territoire de la MRC et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter les projets retenus pour le premier appel de projets de 2019, pour un montant total de 100 756.57 \$ d'aide financière, soient :

Organisme	Municipalité	Projet	Aide financière \$
Acti-Sports MRC de Coaticook	MRC	Camp de relâche matériel d'animation	250
Maison des Jeunes de Waterville	WAT	Création artistique	270
Bibliothèque Lennoxville Library	SHER	Audio book collection	475
Maison des Jeunes de Waterville	WAT	Objectif : Bonne Santé	847.57
Municipalité de Dixville	DIX	Fête de la pêche 2019	1 000
Carrefour Loisir de la MRC de Coaticook	MRC	Sécurijour Coaticook 2019	1 000
Acti-Sports MRC de Coaticook	MRC	Club de tir à l'arc Acti-Sports	1 000
Fondation Collège Rivier	MRC	Logiciel informatique Antidote	1 014
Comité des loisirs Martinville	MAR	Amélioration de l'offre de loisirs à Martinville	1 200
Corps Cadets 2852 Coaticook	MRC	50 ^e anniversaire	1 500
Carrefour Loisir de la MRC de Coaticook	MRC	Rassemblement des 8 camps de jour	1 500
École Primaire St-Luc & Frontalière	COA	Participation cours Grand défi Pierre Lavoie	2 000
Bibliothèque Françoise Maurice Coaticook	MRC	Acquisition d'outils multimédias	2 500
Club Joyeux St-Herménégilde	STH	Table de billard	2 500
École secondaire La Frontalière	MRC	Mise à jour du programme de Football	3 000
Comité de résidents du CHSLD de Coaticook	MRC	Les petits bonheurs	3 000
Centre communautaire de Waterville	WAT	Chaises et tables amies des aînés	3 000
Ass. Hockey mineur de Coaticook	MRC	Aménagement du local et achat d'équipement	3 000
MRC de Coaticook	MRC	Fête régionale de la Famille	3 700
Ass. personnes handicapées MRC de Coaticook	MRC	Activités répit-stimulation	4 000
École Ligugé Martinville	MAR	Embellissement du parc-école	4 000
École Jardin-des-Frontières	STA	JDF c'est toute une cour, c'est MA cour	4 000



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Organisme	Municipalité	Projet	Aide financière \$
Phelps Aide Phelps Help	STA	Phelps sessions Weekly	5 000
The Lennoxville & District Women's Center	SHER	Operation Backpack	5 000
Centre communautaire Élie Carrier	MRC	Briser l'isolement des aînés	5 000
Acti-Sports MRC de Coaticook	MRC	Relocalisation et bonification salle d'entraînement	5 000
Collège Rivier	MRC	Aire de jeux extérieurs	7 000
École Gendreau Coaticook	COA	Rénovation de la bibliothèque	8 000
Centre d'action bénévole MRC de Coaticook	MRC	Fonds de dépannage alimentaire	10 000
Fondations du CSSS MRC de Coaticook	MRC	Aménagement 2 chambres pour traitement	10 000
Ligue des petits bonshommes de Coaticook	COA	Ligue de balle donnée	1 000
30 projets		TOTAL	100 756.57

- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense et l'émission des chèques aux bénéficiaires, sur réception des fonds de la New Hampshire Charitable Foundation à cet effet ;
- ▶ de transmettre une lettre de remerciement au Comité de sélection pour leur générosité envers la région ;
- ▶ d'aviser le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook», et ce avec l'accord des représentants de la Fondation Tillotson, qu'aucun chèque ne sera émis par la MRC lors de l'appel de projets de l'automne ou tout autre appel de projets si les rapports devant être fournis à la MRC par le Comité afin que la MRC rencontre ses obligations ne lui sont pas transmis.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2019-04-73

5.6 40^e SOUPER AU STEAK – CHEVALIERS DE COLOMB DE COATICOOK / CONSEIL 2106

ATTENDU que les Chevaliers de Colomb dans le cadre de la levée de fonds annuelle du Conseil 2106 tiendront leur 40^e traditionnel souper au steak, le samedi 25 mai au Centre sportif Desjardins ;

ATTENDU que les Chevaliers de Colomb sont des partenaires de la Fête régionale de la famille, depuis quelques années ;

ATTENDU que les profits sont remis à des organismes de la région ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- ▶ de désigner le préfet et la responsable des questions Familles & Aînés, pour représenter la MRC de Coaticook lors du traditionnel souper au steak des Chevaliers de Colomb, et ce, au coût de 40 \$ par personne en prévente ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 80 \$ dans la Partie I, Département «Général», dans la catégorie de fonctions «Administration générale – Conseil, Déplacements - préfets», poste budgétaire 02 11001 310 à cet effet ;
- ▶ de refacturer le coût du billet de la conjointe de Monsieur Madore ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 80 \$ dans la Partie I, Département «Général», dans la catégorie de fonctions «Administration générale – Conseil, Déplacements - délégués», poste budgétaire 02 11201 310 à cet effet ;
- ▶ de refacturer le coût du billet du conjoint de Madame Dupuis ;
- ▶ d'appliquer les revenus supplémentaires, qui seront alors disponibles dans la Partie I, département «Général» dans la catégorie de fonctions «services rendus, autres services rendus» au sein du poste budgétaire 01 234 10 100 au paiement partiel de la dépense dans la Partie I, département «Général» dans les catégories de fonctions précitées, afin que la MRC n'assume que la dépense réelle de 40 \$, dans chacun des postes budgétaires mentionnés ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement et l'inscription à l'activité bénéfice.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

Madame Marie-Ève Breton et Monsieur Gérard Duteau étant administrateurs de Forêt Hereford Inc., ceux-ci se retirent momentanément des délibérations du Conseil de la MRC. Il est 20h20.

CM2019-04-74

5.7 NEW HAMPSHIRE CHARITABLE FOUNDATION – FORÊT HEREFORD

ATTENDU que la New Hampshire Charitable Foundation a approuvé un transfert d'un montant de 50 115 US \$ pour supporter les coûts annuels pour 2019 en marge des opérations de Forêt Hereford Inc. ;

ATTENDU que l'intégralité de ces fonds est destinée à Forêt Hereford Inc., mais transite par la MRC de Coaticook, celle-ci étant un organisme reconnu par la NH Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook déposera sur réception la somme reçue dans le compte en devises américaines ouvert à cet effet ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU

- ▶ de transférer intégralement en fonds canadiens le montant reçu et le taux de change à Forêt Hereford Inc., les sommes versées par la New Hampshire Charitable Foundation pour supporter les frais inhérents aux déplacements dans le cadre d'un projet de forêt de Forêt Hereford ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de requérir de la trésorerie, le traitement approprié de la présente résolution ainsi que les écritures nécessaires.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Réjean Masson	1	2,36		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	41/44	94,63 %	0	0

ADOPTION

Madame Marie-Ève Breton et Monsieur Gérard Duteau se joignent de nouveau aux délibérations du Conseil de la MRC. Il est 20h23.

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

CM2019-04-75

6.1 RAPPORT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - 2018

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport de gestion des matières résiduelles pour l'année 2018 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que la greffière en résume les grandes lignes et faits saillants ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel de gestion des matières résiduelles pour l'année 2018, tel que présenté et de le transmettre aux municipalités locales.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2019-04-76

6.2 MODIFICATION DU PORTAIL GMR POUR LA TRANSMISSION DES DONNÉES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES AUX FINS DE LA COMPENSATION 2019

ATTENDU que le portail GMR pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019 a été modifié par Recyc-Québec ;

ATTENDU que le portail ouvrira prochainement et que le dépôt d'une résolution faisant état des compétences de la municipalité (locale ou régionale) sera requis afin d'accéder au portail ;

ATTENDU que les municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 468 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;

ATTENDU que cette entente habilite la MRC de Coaticook à retenir les services d'un entrepreneur pour la cueillette et le transport vers le centre de tri des matières recyclables pour le territoire rural de la MRC et faire la gestion de ce service ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la MRC de Coaticook a pleine compétence pour la collecte et le transport (CT) des matières recyclables pour les municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville ;

ATTENDU que de plus, l'ensemble des municipalités de la MRC (Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville) ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC en regard de l'exploitation du centre de tri et de récupération de la région sherbrookoise en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 468 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;

ATTENDU que cette entente habilite la MRC de Coaticook à exploiter, en commun avec d'autres MRC, un centre de tri et de récupération de la région sherbrookoise (connu comme Récup-Estrie) ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a pleine compétence pour le tri et le conditionnement (TC) des matières recyclables pour l'ensemble des municipalités locales (Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville) ;

ATTENDU que de plus, les municipalités de la MRC (Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville) ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la cueillette, le transport et la récupération des plastiques agricoles en vertu des mêmes articles de lois ;

ATTENDU que cette entente habilite la MRC de Coaticook à retenir les services d'un entrepreneur pour la cueillette, le transport et la récupération des plastiques agricoles utilisés par les agriculteurs pour l'emballage de leur foin et faire la gestion ce service ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a pleine compétence pour la collecte, le transport, le tri et le conditionnement (CTTC) des plastiques agricoles pour les municipalités locales de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Françoise Bouchard
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ de confirmer à Recyc-Québec les compétences de la MRC de Coaticook, telles que décrites dans le préambule de la présente résolution afin de pouvoir accéder au nouveau portail GMR de Recyc-Québec pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à chacune des municipalités locales, afin que celles-ci confirment également les compétences de la MRC de Coaticook et/ou les leurs, s'il y a lieu.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

En atelier de travail, Mesdames Josée Fortin, directrice générale et Marie-France Audet, directrice services aux entreprises et Financement de Sherbrooke Innopole ainsi que Madame Nathalie Labrie, directrice du développement économique de la MRC de Coaticook ont fait une présentation d'un nouveau fonds de capital de risques à créer pour la région estrienne.

CM2019-04-77

7.1 FONDS CATALYSE ESTRIE

ATTENDU la demande de Sherbrooke Innopole visant la création du fonds régional en capital de risques «Catalyse» en Estrie d'une valeur de 10 millions de dollars dans lequel chacune des MRC de l'Estrie serait un partenaire/investisseur à hauteur d'un minimum de 100 000 \$;

ATTENDU qu'un tel fonds vise à :

- favoriser l'accès à du capital de risque aux entreprises technologiques et innovantes, et ce, à des stades de démarrage et de précommercialisation sur l'ensemble du territoire de l'Estrie ;
- contrer l'exode des jeunes et entrepreneurs de la région ;
- créer la richesse pour la classe moyenne estrienne ;
- favoriser l'attraction d'entreprises françaises ;
- permettre aux entreprises d'avoir accès aux marchés européens, dont la France ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'il s'agirait d'un outil supplémentaire visant l'attractivité régionale pour la croissance économique du milieu ;

ATTENDU les défis auxquels sont confrontées les entreprises aux stades d'amorçage et de précommercialisation ;

ATTENDU le manque de levier dans la région malgré le pôle universitaire ;

ATTENDU que Sherbrooke Innopole est l'initiateur du projet, mais une société en commandite avec une structure distincte (à établir) sera créée spécifiquement pour ce fonds ;

ATTENDU que ce fonds n'existe pas ailleurs en région ;

ATTENDU que l'enveloppe budgétaire souhaitée du fonds est de 4 M \$ provenant des investisseurs privés, régionaux (MRC) et internationaux, 3 M \$ du gouvernement du Québec et 3 M \$ du gouvernement fédéral, pour un total de 10 M \$;

ATTENDU les pouvoirs habilitants d'une MRC en la constitution ou la contribution à un tel fonds en vertu de l'article 125 de la *Loi sur les Compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) ;

ATTENDU la résolution 2019-CA-03-66 ainsi que la position du Comité régional de développement économique lors de sa rencontre du 5 mars 2019 ;

ATTENDU que les MRC des Sources, du Granit et de Memphrémagog ont signifié leur intention de participer au Fonds régional en capital de risques «Catalyse» en Estrie ;

ATTENDU que les modalités de gestion d'un tel fonds régional demeurent à définir ;

ATTENDU le pôle d'excellence en agroalimentaire sur lequel la MRC travaille et que ce créneau peut s'inscrire dans ce fonds ;

ATTENDU les ressources limitées et qu'aucune contribution financière de cet ordre n'est toutefois pas planifiée dans le budget 2019 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson

APPUYÉE par le conseiller régional Gérard Duteau

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la démarche de Sherbrooke Innopole et de confirmer l'intérêt de la MRC de Coaticook à contribuer financièrement au Fonds régional en capital de risque «Catalyse» à la condition que la composition à venir de la société en commandite comprenne une expertise en agroalimentaire ;
- ▶ de faire parvenir une copie de la présente résolution à la députation régionale ainsi qu'aux MRC de l'Estrie ;
- ▶ de convenir lors de l'élaboration des prévisions budgétaires à venir du mode de répartition de la contribution de la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse			7	16,73
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland			2	3,34
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	35/44	79,93 %	9/44	20,07 %

ADOPTION À LA DOUBLE MAJORITÉ DES VOIX ET DE LA POPULATION

8.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler.

9.0 RÈGLEMENTS

Rien à signaler.

10.0 AUTRES AFFAIRES

**10.1 TRANSPORT ADAPTÉ ET TRANSPORT COLLECTIF –
ACTI-BUS DE LA RÉGION DE COATICOOK**

10.1.1 RAPPORT D'EXPLOITATION 2018

Point reporté ultérieurement.

10.1.2 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 (TRANSPORT ADAPTÉ)

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des

CM2019-04-78



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

transports ainsi que les grilles tarifaires présentées par Acti-Bus de la région de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter le rapport d'activités d'Acti-Bus de la région de Coaticook Inc., produit dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que les grilles tarifaires plus amplement décrits ci-haut ;
- ▶ de transmettre ledit rapport d'exploitation accompagné des états financiers vérifiés de l'année 2018 à la direction régionale de l'Estrie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, conformément aux obligations du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2019-04-79

10.1.3 ÉTATS FINANCIERS 2018

ATTENDU que la MRC de Coaticook a une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif et adapté dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU que le conseil prend en compte les états financiers pour l'année 2018 présentés par Acti-Bus et en fait siens comme ici au long reproduit ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par la conseillère régionale Françoise Bouchard

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter les états financiers d'Acti-Bus pour l'année 2018, tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2019-04-80

10.1.4 SUBVENTION DU MTQ – TRANSPORT COLLECTIF - VERSEMENT

ATTENDU qu'une enveloppe est gérée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité*, entièrement réservée au développement du transport collectif en milieu rural ;

ATTENDU que les MRC ont la responsabilité de l'élaboration d'un projet de transport collectif ;

ATTENDU que la MRC a procédé à une étude des besoins et de faisabilité dans l'exploitation d'un service de transport collectif en milieu rural afin d'avoir accès au *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural* ;

ATTENDU que l'organisme de transport adapté, collectif et interurbain (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport collectif sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que la contribution monétaire de la MRC et des municipalités pour le transport collectif en 2018 fut de 53 205 \$;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la contribution des usagers est de 74 627 \$ pour la même période, pour un total de 127 832 \$;

ATTENDU que 70 781 déplacements ont été réalisés pendant cette période ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est admissible à une aide financière maximale de 275 000 \$, puisqu'elle a effectué plus de 50 000 déplacements en 2018, l'aide financière pouvant être ajustée en fonction des surplus accumulés par l'organisme admissible au 31 décembre 2018 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par la conseillère régionale Marie-Ève Breton

IL EST RÉSOLU

- ▶ de réitérer la demande d'aide financière auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional* pour un montant de 275 000 \$ pour l'année 2018 ;
- ▶ de remettre l'intégralité du montant ainsi perçu à Acti-Bus, suivant sa réception ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



CM2019-04-81

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

**10.1.5 SUBVENTION DU MTQ – TRANSPORT ADAPTÉ -
VERSEMENT**

ATTENDU qu'une enveloppe (le Programme de subvention au transport adapté CT n° 214454) est gérée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de soutenir le milieu municipal afin de lui permettre d'assurer une certaine mobilité aux personnes handicapées du Québec pour permettre leur accès aux activités de leur communauté et, ainsi, favoriser leur pleine intégration sociale ;

ATTENDU qu'aux termes du règlement n° 2-312 (2015) – «*Règlement concernant l'acquisition de compétences par la MRC de Coaticook sur l'ensemble de son territoire en matière de transport en commun relativement au transport collectif et au transport adapté*» adopté le 17 juin 2015, la MRC a acquis la compétence au niveau du transport collectif et au transport adapté sur l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU que l'organisme de transport adapté, collectif et interurbain (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport adapté sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU qu'Acti-Bus offre également des services de transport collectif régional et s'est assuré que la gestion des deux programmes a fait l'objet d'une comptabilité distincte ;

ATTENDU que la subvention reçue dans le cadre du présent programme est réservée à l'organisation du transport adapté ;

ATTENDU que la contribution monétaire de la MRC et des municipalités pour le transport adapté en 2017 fut de 81 289 \$;

ATTENDU que la contribution des usagers est de 66 583 \$ pour la même période, pour un total de 147 872 \$;

ATTENDU que 1 184 déplacements ont été réalisés pendant cette période ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- ▶ de réitérer la demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme* de subvention au transport adapté CT n° 214454 pour l'année 2018 ;
- ▶ de remettre l'intégralité du montant ainsi perçu à Acti-Bus, suivant sa réception ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

10.1.6 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Information est donnée à l'effet que l'assemblée générale annuelle d'Acti-Bus de la région de Coaticook se tiendra le jeudi 18 avril 2019 à 19h00, à leurs bureaux, avenue de la Gravière à Coaticook.

CM2019-04-82

10.2 AVENANT 2 – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT – MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé avec le ministère de la Culture et des Communications une Convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat en juin 2017 ;

ATTENDU que ladite convention fut modifiée par l'avenant 1 en avril 2018, approuvé aux termes de la résolution CM2018-03-82 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la convention suite à la confirmation en mars dernier de la ministre d'une majoration de l'aide financière de 45 197 \$;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte un avenant 2 à la Convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat afin de définir l'utilisation des sommes supplémentaires et en fait sien comme si au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU d'accepter l'avenant 2 à la Convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat tel que proposé et d'autoriser le préfet à le signer au nom de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

11.0 COMITÉS RÉGIONAUX

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF (CA)

11.1.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2019

La greffière dépose le procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif (CA) de la MRC de Coaticook du 10 avril 2019

CM2019-04-83

11.1.2 POLITIQUE DE COMMUNICATION – NORMES ET PROCÉDURES DE REPRÉSENTATION

ATTENDU que l'agente de communication marketing présente le premier volet devant mener à une politique de communication pour la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'une politique est un cadre de référence et à cet égard, le Comité administratif a pris en compte le premier volet d'une future politique de communication de la MRC de Coaticook, soit les normes et procédures de représentation ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la communication représente un élément essentiel dans l'atteinte des objectifs de toute organisation ;

ATTENDU que le Comité administratif souhaitait aux termes de la résolution 2019-CA-04-100 que l'ensemble du Conseil de la MRC de Coaticook puisse se prononcer sur la proposition de «normes et procédures de représentation», vu l'importance des attentes à l'égard des communications ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par la conseillère régionale Marie-Eve Breton

IL EST RÉSOLU d'adopter le premier volet devant mener à une politique de communication pour la MRC de Coaticook, soit les «normes et procédures de représentation» tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2019-04-84

11.1.3 MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST – RÉSOLUTION 2019-08-029 – PERTE D'EXPERTISES AU MAPAQ

ATTENDU que la municipalité de Stanstead-Est sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de dénoncer l'importante perte d'expertise suite au départ de 3 agronomes ;

ATTENDU que le territoire de la municipalité de Stanstead-Est comme celui de la MRC de Coaticook est à vocation agricole ;

ATTENDU que la majorité des producteurs de la région sont très proactifs et se soucient d'améliorer leur production tout en diminuant leur empreinte agroenvironnementale ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que pour se faire, les producteurs doivent se fier à des conseillers, des recherches objectives et non biaisées, dans le but de valider les principes et les nouveautés qui leur permettront d'atteindre ces objectifs ;

ATTENDU que 3 agronomes du MAPAQ n'occupent plus leur poste depuis quelque temps, l'un d'eux ayant été congédié après 32 ans de service ;

ATTENDU que l'agronome Louis Robert fut congédié après avoir dénoncé « ce qu'il considère comme de l'ingérence des puissantes compagnies du secteur privé dans la recherche publique sur l'utilisation des pesticides » et avoir porté à la connaissance du public des informations qu'il juge importantes pour la santé et sécurité alimentaire ;

ATTENDU que les municipalités locales ont été interpellées également ;

ATTENDU que le dossier est politisé et va au-delà de la perte de 3 agronomes ;

ATTENDU que le dossier a évolué depuis et qu'il y aura des élections le 9 mai prochain à l'Ordre des agronomes du Québec ;

ATTENDU que le maire de Stanstead-Est propose de surseoir et de reporter la décision lors d'une prochaine session de ce conseil ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU de surseoir à la décision d'appuyer ou non la municipalité de Stanstead-Est dans ses démarches auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de dénoncer l'importante perte d'expertise suite au départ de 3 agronomes et de reporter la discussion lors d'une prochaine session de ce conseil.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

CM2019-04-85

**11.1.4 RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-ST-JEAN
– GESTION DES APPAREILS MÉNAGERS CONTENANT
DU RÉFRIGÉRANT**

ATTENDU que la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du gouvernement du Québec, afin que la modification du *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* (c. Q-2, r. 40.1) soit adoptée dans les plus brefs délais en y ajoutant les « appareils ménagers et de climatisation » et qu'un programme d'aide aux municipalités soit élaboré afin de supporter les frais durant la période de transition ;

ATTENDU que la responsabilité élargie des producteurs (REP) est un principe selon lequel les entreprises qui mettent sur le marché des produits au Québec sont responsables de leur gestion en fin de vie ;

ATTENDU que dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (Politique) et de son Plan d'action 2011-2015, l'action 21 stipulait que le gouvernement dresse une liste des produits qui doivent être considérés en priorité pour désignation selon une approche de REP et qu'au moins deux nouveaux produits soient désignés par règlement tous les 2 ans ;

ATTENDU que le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques prévoit le recours à la REP dans la gestion des appareils de réfrigération, de congélation et de climatisation ;

ATTENDU que le projet de modification du *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* (c. Q-2, r. 40.1) en y ajoutant les « appareils frigorifiques domestiques, appareils ménagers et de climatisation » a été publié dans la *Gazette officielle* du 12 juillet 2017 ;

ATTENDU que le gouvernement a annoncé des cibles et objectifs de réduction de gaz à effet de serre selon plusieurs ententes internationales et cherche des moyens d'y parvenir ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 10 avril 2019 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Françoise Bouchard

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean dans ses démarches auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du gouvernement du Québec, afin que la modification du *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* (c. Q-2, r. 40.1) soit adoptée dans les plus brefs délais en y ajoutant les « appareils ménagers et de climatisation », de procéder à la création de l'organisme mandataire à la gestion de cette nouvelle responsabilité et qu'un programme d'aide aux municipalités soit élaboré afin de supporter les frais durant la période de transition ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Union des municipalités du Québec, l'Association des Organismes municipaux de gestion des matières résiduelles et la députation régionale pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

11.2 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP – PRÉVENTION INCENDIE)

11.2.1 COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 27 MARS 2019

La greffière dépose le compte-rendu de la rencontre du Comité de sécurité publique (CSP – Prévention incendie) de la MRC de Coaticook du 27 mars 2019. L' élu responsable des dossiers de sécurité publique, Monsieur Bernard Marion en fait un bref résumé.

11.3 COMITÉ RÉGIONAL DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

11.3.1 COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 3 AVRIL 2019

La greffière dépose le compte-rendu de la rencontre du Comité régional de l'Occupation du territoire de la MRC de Coaticook du 3 avril 2019. L' élu responsable des dossiers de l'Aménagement, Monsieur Simon Madore, en fait un bref résumé.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

11.4 COMITÉ RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

11.4.1 COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 10 AVRIL 2019

La greffière dépose le compte-rendu de la rencontre du Comité régional du développement des communautés de la MRC de Coaticook du 10 avril 2019. L'élue responsable des dossiers Familles et aînés, Culture et Développement social, Madame Nathalie Dupuis en fait un bref résumé.

CM2019-04-86

11.4.2 GMF DES FRONTIÈRES – MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE

ATTENDU que la municipalité de Dixville sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès de la ministre de la Santé et des Services sociaux et du gouvernement du Québec, afin que les patients touchés par les nombreux départs des médecins de la clinique médicale de Coaticook «GMF des Frontières» puissent avoir accès rapidement à un médecin de famille ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la résolution 2019-04-01-21 de la municipalité de Dixville, comme si au long reproduite ;

ATTENDU que la clinique médicale de Coaticook, GMF des Frontières, a annoncé le départ à la retraite de 4 médecins; départ prévu à la fin 2020 ;

ATTENDU que ces départs vont amener une pénurie de médecins dans cette clinique ;

ATTENDU que le GMF des Frontières est la seule clinique qui dessert les citoyens de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que 89% de la population de la MRC de Coaticook a actuellement accès à un médecin de famille et que ce ratio diminuerait à environ 67% suite à ces 4 départs à la retraite ;

ATTENDU la recommandation du Comité régional du développement des communautés de la MRC de Coaticook, telle qu'apparaissant au compte-rendu de la rencontre du 10 avril 2019 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Marie-Eve Breton
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

- ▶ d'appuyer la municipalité de Dixville dans ses démarches auprès de la ministre de la Santé et des Services sociaux et du gouvernement du Québec, afin que les patients touchés par les nombreux départs des médecins de la clinique médicale de Coaticook «GMF des Frontières» puissent avoir accès rapidement à un médecin de famille ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la députation régionale et aux municipalités locales pour appui, ainsi qu'à la requérante et au GMF des Frontières.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2019-04-87

11.4.3 TABLE DE GOUVERNANCE DU RÉSEAU LOCAL DE SANTÉ (RLS) DE COATICOOK – REPRÉSENTANTE DU MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU que sur le territoire de la MRC de Coaticook, 3 tables réseaux voient à l'amélioration de la santé et du bien-être des groupes d'âge concernés et que l'ensemble des tables est chapeauté par la Table de gouvernance du réseau local de santé (RLS) de Coaticook ;

ATTENDU que sur la Table de gouvernance on retrouve divers intervenants et partenaires sectoriels et intersectoriels, dont la MRC, la CDC, la Commission scolaire des Hauts-Cantons, des citoyens, le CIUSSS de l'Estrie, etc. ;

ATTENDU que la Table de gouvernance occupe un rôle de leadership stratégique et d'influence et représente l'instance qui approuve et définit les modalités de concertation en santé et bien-être sur le territoire de la MRC de Coaticook, son rôle est de veiller à la coordination du projet local d'amélioration de la santé et du bien-être, à l'harmonisation des processus et au développement global de l'offre de services au regard de la santé et du bien-être de la population ;

ATTENDU qu'il est opportun que le représentant de la MRC soit issu du milieu politique ;

ATTENDU la recommandation du Comité régional du développement des communautés de la MRC de Coaticook, telle qu'apparaissant au compte-rendu de la rencontre du 10 avril 2019 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

- ▶ de désigner Madame Nathalie Dupuis, élue responsable des dossiers développement social et communautaire au sein du conseil de la MRC comme représentante du milieu municipal au sein de la Table de gouvernance du réseau local de santé (RLS) de Coaticook en remplacement de Monsieur Dominick Faucher ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la Table de gouvernance du réseau local de santé (RLS) de Coaticook pour l'en informer.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,05		
Gaétan Labelle	18	47,82		
Bernard Vanasse	7	16,73		
Françoise Bouchard	2	3,81		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,36		
Gérard Duteau	2	3,90		
Robert Fontaine	1	2,53		
Henri Pariseau	1	0,54		
Bernard Marion	2	2,78		
Gilbert Ferland	2	3,34		
Nathalie Dupuis	5	11,66		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La greffière dépose le compte-rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

**12.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC,
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ESTRIE – PRÉSENTATION
DE LA PROGRAMMATION DES CHANTIERS ROUTIERS
2019-2021 POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE
COATICOOK**

La greffière dépose l'invitation de la direction régionale de l'Estrie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à une rencontre afin de dévoiler sa programmation routière 2019-2021 pour le territoire de la MRC. Les élus sont invités à confirmer leur présence à Valérie Gagnon 819 820-3280 poste 44224 ou à l'adresse courriel suivant : valerie.gagnon@transport.gouv.qc.ca.

12.3 LE CAB EXPRESS

La greffière dépose l'édition de mars 2019 de l'infolettre CAB Express du Centre d'Action Bénévole de la MRC de Coaticook.

**12.4 MUNICIPALITÉ DE COMPTON – RÉOLUTION 084-
2019-03-12 – TAUX DE TAXE AGRICOLE DISTINCT**

La greffière dépose la résolution 084-2019-03-12 de la municipalité de Compton concernant les revendications des producteurs agricoles pour un taux de taxes distinct à Compton. Monsieur Bernard Vanasse, maire de Compton indique qu'une délégation importante de producteurs agricoles de sa municipalité souhaitent un taux de taxe distinct suite à l'importante augmentation de la valeur foncière lors du dernier dépôt de rôle triennal. Un comité fut formé à Compton afin d'étudier la problématique du fardeau fiscal des municipalités et des contribuables agriculteurs. Les élus indiquent que la décision d'imposer un taux de taxe différent est une décision purement locale, de plus le pourcentage de revenus provenant des entreprises agricoles n'est pas identique d'une municipalité à l'autre. Une révision du programme de crédit de taxes foncières du MAPAQ et le nouveau pacte fiscal devraient également avoir un impact pour les municipalités locales.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Simon Madore fait un bref retour sur les principales activités.

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Les conseillers régionaux font un bref retour sur leurs principales activités.

13.3 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.3.1 ÉQUIPE DE LA MRC

Le directeur général et secrétaire-trésorier indique brièvement les principaux dossiers en cours. La saison touristique sera lancée le 12 juin au Camping du Pont Couvert. L'agente de communication et de marketing présente sommairement certains dossiers discutés lors des rencontres de département. La greffière rappelle les nouvelles règles quant à la rémunération sur présence aux comités.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h44.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet suppléant est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 17 avril 2019.

Responsable des archives